

CIRCUIT
10

SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE ET DE LA PAIX

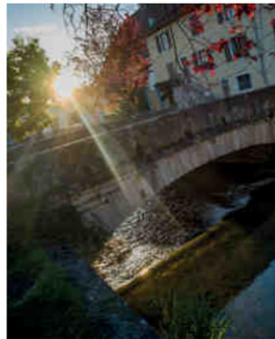
Voici un circuit aussi agréable que varié au départ de Pont-de-Roide-Vermondans. Il sillonne le plateau d'Écot en alternant plaines, forêts, petits cols et vallées, le tout rythmé de hauts-lieux de mémoire et de paix.

Le cadre de ce circuit plutôt difficile est souvent somptueux ! Notamment depuis le plateau d'Écot, lorsque la forêt s'ouvre sur des plaines fleuries, vous offrant un panorama sur le Mont-Bart et sur la ligne bleue des Vosges. Mais cette récompense se mérite un peu, au terme d'une ascension difficile de 3 km jusqu'au Mémorial de la Résistance Comtoise. Ce dernier commémore le glorieux maquis établi en 1944 sur le plateau et anéanti par l'occupant le 8 juillet 1944.

On aborde ensuite une partie plus reposante, à partir du village d'Écot dont on remarque le style atypique de l'église, reconstruite après la Seconde Guerre Mondiale. Après cette partie ressourçante, on replonge dans la vallée au niveau de Colombier-Fontaine pour découvrir un cadre très différent, dans la vallée du Doubs sur l'Eurovélo6. On bifurque peu après L'Étape,

halte cycliste bienvenue le long du Canal, pour retrouver le joli village de Saint-Maurice-Colombier. C'est un endroit bien charmant parcouru par le ruisseau du Bief et rehaussé d'un patrimoine pittoresque bien conservé : de vieux ponts de pierre sur le cours d'eau, une église du XVII^e siècle, et d'anciennes fermes comtoises.

Saint-Maurice-Colombier abrite aussi un monument en mémoire au



9^e D.I.C et plus loin, sur votre route en direction de Villars-sous-Écot vous remarquerez une stèle en mémoire de l'équipage du char RC 13, détruit par l'ennemi nazi le 11 septembre 1944. Un nouveau relief vous attend pour retrouver le plateau à Goux-lès-Dambelin, le village aux cinq fontaines et sa jolie église, en ligne de mire. On admire ensuite les éoliennes qui agitent leurs bras sur les crêtes du Lomont, et le Crêt des Roches de Pont-de-Roide-Vermondans sur la gauche. La route passe à travers la forêt pour atteindre assez vite Dambelin, le bourg situé en aval dans la vallée de la Ranceuse.

OÙ LOUER UN VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Labellisé Accueil Vélo, l'Office de Tourisme vous propose des services et des informations sur les établissements labellisés du Pays de Montbéliard.

OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS POUR FAIRE DU TOURISME À VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Capitainerie du port de plaisance, ouverte d'avril à septembre
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Colibrius
Base de Loisirs du Pays de Montbéliard
Rue du Pâquis - 25600 Brognard
Renseignements : ☎ 06 26 85 26 86 ou 07 72 27 47 19
✉ contact@colibrius.fr ➔ www.colibrius.fr



Comité départemental du cyclotourisme du Doubs
Renseignements : ☎ 03 81 50 09 60
✉ codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr
➔ www.bourgognefranche-comte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25

Doubs Tourisme
➔ www.doubs.travel/cyclotourisme

Pays de Montbéliard Agglomération « Le patrimoine, c'est du sport » :
Balades patrimoniales à vélo organisées par le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec l'association Vélocité. Renseignements : ☎ 03 81 31 87 80
✉ animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr
➔ www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr

Association Vélocité
Renseignements : ☎ 07 49 13 36 43
✉ montbeliard@fub.fr
➔ www.velocite-pm.jimdofree.com

POUR VOTRE SÉCURITÉ, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT CERTIFIÉ

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante



CASQUE
obligatoire jusqu'à 12 ans

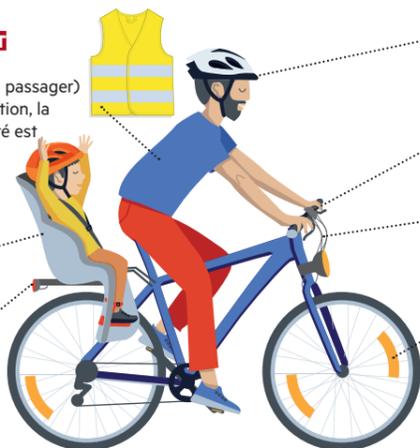
AVERTISSEUR SONORE

Deux freins
(avant et arrière)

Dispositifs rétroréfléchissants
rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

Siège enfant adapté
jusqu'à 5 ans

FEUX
avant jaune ou blanc et arrière rouge



Équipements recommandés :

- PNEUS CORRECTEMENT GONFLÉS ET À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
- ÉCARTEURS DE DANGER

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

VOUS VOYAGEZ EN TRAIN + VÉLO ?

➔ www.sncf.com/bourgogne-franche-comte/services-contacts/ter-velo/voyager-avec-son-velo



Numéros d'urgence / Emergency numbers / Notruf-Nummern

- Appel d'urgence européen / European emergency number / Notruf Nummer ☎ 112
- Police / Polizei : ☎ 17
- Pompiers / Fire brigade / Feuerwehr ☎ 18
- SAMU-SMUR / Mobile emergency unit / Rettungsdienst ☎ 15

Retrouvez le descriptif illustré et le pas à pas détaillé des 14 circuits en téléchargement sur : agglo-montbeliard.fr
ou en version papier au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, à l'Office de Tourisme et sur les principaux sites touristiques.



À CHAQUE CIRCUIT SON TOPOGIDE

8, avenue des Alliés
BP 98407
25208 Montbéliard cedex
Tél. 03 81 31 88 88
www.agglo-montbeliard.fr

Pays de Montbéliard
Agglomération

La liaison Franco-Suisse
GTJ
EuroVélos



Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

Le circuit cyclable n° 10

Édition 2023

Sur les chemins de la Mémoire et de la paix

Circuit 10 Non Balisé

Départ Pont-de-Roide-Vermondans, Maison pour Tous

⌚ 3h

📍↔️ 45,5 km

📈 +670 m



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr

M Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

PAS À PAS DÉTAILLÉ DU CIRCUIT

➔ Au départ de la Maison pour Tous à Pont-de-Roide-Vermondans, prendre à droite et traverser le pont sur le Doubs 1.

➔ Prendre la direction Vermondans, rue de Besançon-François Mitterrand. Traverser la voie de chemin de fer et continuer sur la D73 2. Arrivée à Vermondans. Au stop prendre à droite direction Écot - Chemin de la Mémoire et de la Paix D123 3.

➔ Monter à travers bois jusqu'au Monument du Maquis d'Écot puis prendre à gauche direction Écot 4. Au carrefour, continuer sur la D123, direction Écot / Colombier-Fontaine 5.

➔ Traverser Écot, prendre à gauche direction Voujeaucourt / Colombier-Fontaine D123 6.

➔ Continuer à gauche sur la route principale 7, puis traverser par le pont qui surplombe l'autoroute A36 8.

Entamer la descente jusqu'à Colombier-Fontaine à travers la forêt 9. Arrivée à Colombier-Fontaine. Au stop, prendre à droite, puis à gauche 10 11.

➔ Traverser la voie ferrée pour rejoindre l'EuroVélo6 direction Saint-Maurice-Colombier / L'Isle-sur-le-Doubs 12.

➔ Continuer par l'EuroVélo6. Passer à hauteur de L'Étape, halte cycliste 13. Sortir de l'EuroVélo6 à gauche,

au niveau de l'écluse n°23 à Colombier-Châtelot 14. Prendre à gauche rue de la fontaine 15 16.

➔ Continuer sur la rue Elie Dubois en longeant le ruisseau de Bief. Au carrefour, prendre à droite direction Villars-sous-Écot / Circuit Motocross sur la D421 17 18 19.

➔ Continuer sur la D421. Passer à hauteur du RC 13 et le char mémorial 20.

➔ Au cédez-le-passage après

le péage de Saint-Maurice-Colombier, prendre à droite direction Villars-sous-Écot D265 / Circuit motocross 21. Passer sur le pont de l'autoroute. Tout de suite après le pont sur l'A36, prendre à droite, direction Goux-lès-Dambelin par la D227 22. Arrivée à Goux-lès-Dambelin. Prendre à gauche sur D227 direction Dambelin / Pont-de-Roide-Vermondans 23.

➔ Descendre sur Dambelin. Prendre à gauche puis à droite devant l'église et poursuivre par

la rue du vieux moulin (itinéraire cyclable) 24.

➔ Traverser le village de Remondans-Vaivre. Au carrefour de la rue des longchamps, prendre à droite puis à gauche au cédez-le-passage pour contourner l'école et la mairie 25.

➔ Continuer tout droit sur la D336 puis prendre à droite sur D73 26 et continuer sur 2 km pour retrouver le point de départ à la Maison pour Tous. A



Légende de la carte

- Aménagement cyclable goudronné
- Aménagement cyclable sablé
- Bande cyclable
- Liaison sur voirie partagée
- Zone de circulation apaisée (zone 20 ou 30)
- Sentier GR5 Hollande-Méditerranéenne
- EuroVélo6 Atlantique-Mer Noire
- Grande Traversée du Jura à vélo (Départ)
- Office de tourisme
- Gare TER
- Point d'eau
- Aire de pique-nique
- Parking camping-car
- Sanitaires
- Circuit 10

Rappel de signalisation

- Début et fin de zones de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin de voie verte
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables conseillées et réservées aux cycles
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables obligatoires et réservées aux cycles
- Début et fin d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin d'une zone limitée à 30 km/h
- Accès interdit aux cycles
- Accès interdit aux cyclomoteurs
- Sens interdit à tous les véhicules, exceptés les cycles
- Conditions particulières de circulation : cyclistes à double sens
- Accès interdit à tous les véhicules à moteur
- Aire piétonne (autorisée aux cycles sauf mention contraire)
- Couloir de bus autorisés aux cyclistes
- Autorisation conditionnelle de franchissement du carrefour à feux pour les cycles (la flèche indiquant l'autorisation)